

N° 2023-13

Date de convocation :
Le 27 mars 2023

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 8

Vote
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :
TARIFS COMMUNAUX
2023

Secrétaire de séance
Stéphanie GERVOIS



Le quatre avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle du conseil en séance public sous la présidence de Monsieur Patrick OCZACHOWSKI,

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Absent	Donne pouvoir à
OCZACHOWSKI	Patrick	Maire	x		
CERCLE	Romain	1er Adjoint	x		
BRUN	Ludovic	2ème Adjoint	x		
SIMONET	David	3ème Adjoint	x		
BOULERAND	Jean-Marc	Conseiller	x		
DESRAY	Jocelyne	Conseillère	x		
FONTAINE	Fany	Conseillère		x	
FROGER	Mehdi	Conseiller		x	
GERVOIS	Stéphanie	Conseillère	x		
HANQUEZ	Olivier	Conseiller		x	
POUILLY	Marie-Cécile	Conseillère	x		

En prévision du Budget Primitif 2023, Monsieur le Maire propose le vote des différents tarifs communaux 2023 :

❖ **Commerces ambulants :**
300 € l'année civile

❖ **Fête foraine :**
Forfait emplacement forain : 100 € par forain.

❖ **Location salle des associations :**

	Habitants Faverolles et les Pinthières	Habitants extérieurs
Journée été	110 €	130 €
Week-end été	180 €	200 €
Journée hiver	170 €	190 €
Week-end hiver	240 €	260 €
Forfait ménage	50 €	50 €

Les périodes se découpent comme suit :

- Hiver du 01 octobre au 30 avril
- Été du 01 mai au 30 septembre

❖ **Location de matériel :**

- Barnum : 350 € (livraison / montage et démontage)
- Tables : 4 €
- Bancs : 2€

❖ Concessions cimetière :

Objet	Tarifs
Concession 30 ans	300 €
Renouvellement	300 €
Concession 50 ans	500 €
Renouvellement	500 €
Columbarium case 30 ans	500 €
Renouvellement	400 €
Columbarium case 50 ans	800 €
Renouvellement	700 €
Cave urne 30 ans	500 €
Cave urne 50 ans	800 €
Jardin du souvenir	Gratuit

Après délibérations, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, les tarifs ci-dessus à compter du 01 mai 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, à Faverolles, le 04 avril 2023

Le Maire,
Patrick OCZACHOWSKI

